

COMMUNIQUE DE PRESSE

Stains le 29 mars 2018

12 maires s'associent contre les mises à la rue



Nous, maires de Stains, la Courneuve, Saint-Denis, l'Île-Saint-Denis, Villetaneuse, Bondy, Aubervilliers, Villeneuve-Saint-Georges, Gennevilliers, Bagneux, Champigny-Sur-Marne, Bonneuil-Sur-Marne nous associons contre les mises à la rue des personnes expulsées.



Alors que le Président de la République s'était engagé à ce que d'ici la fin de l'année 2017, plus personne ne dorme « à la rue ou dans les bois », force est de constater que cet objectif est loin d'être atteint.

Dans le même temps, **certaines de nos villes assistent à une multiplication des concours à la force publique accordés par les préfetures, condamnant, *in fine*, toujours plus de familles à être mises à la rue.**

Depuis 2011, un certain nombre de communes prennent des arrêtés pour lutter contre les expulsions locatives, systématiquement cassés par les tribunaux sur demande des préfets.

Depuis 2017, nous avons décidé de nous placer résolument du côté du droit : ces arrêtés sont devenus des arrêtés « anti mises à la rue, en prenant compte de la jurisprudence. Pourtant, l'an dernier, les tribunaux ont annulé nos arrêtés non pas sur un point de droit, mais sur notre intention supposée de nous opposer aux expulsions.

Cette année, nous avons encore fait évoluer notre arrêté afin de ne laisser aucune place au doute :

Nous réaffirmons qu'en tant que maires, **il n'est pas de notre ressort de nous opposer à une décision de justice mais qu'une fois l'expulsion exécutée, personne ne doit être laissé à la rue.**

Saint
Denis

l'Île
saint
denis

Commune de
Villetaneuse

BONDY
SEINE-SAINT-DENIS

AUBERVILLIERS

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ



Villeneuve
Saint Georges

C'est bien l'Etat, garant du droit au logement, qui doit fournir aux personnes, une fois expulsées, une solution de relogement.

Ce vendredi 30 mars 2018 à 14h, nous signerons ensemble ces arrêtés « anti mises à la rue » en mairie de Stains, 6 Avenue Paul Vaillant Couturier 93240 Stains.

Nous invitons la population à venir participer en nombre à cet évènement.



Bagneux

Contact presse : Leila Jorioz-Hadj, directrice de cabinet d'Azzédine TAIBI, maire de Stains. 06 13 51 37 98



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

